

PROCES VERBAL DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le vendredi 24 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. BOURGEOIS, M. RAGU, Mme BORDE, M. MEUNIER, Mme DAILLY, M. BARRIER,
Mme BATREAU, M. PETIT, Mme CORMON, M. GUERIN, M. JABAUD, Mme
PERIGAULT, Mme C.RICHARD, Mme AOUT, M. SOMME, M. JACSON, M. JUARROS,
Mme IMIOLEK,
Mme MERICI, Mme BOUFFENY, M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN,
Mme DAMON, M. GAUTRELET.

POUVOIRS :

M. BERGER à Mme IMIOLEK
M. HERVOIR à Mme BERGER-JUBIN
Mme S. RICHARD à M. GLEYZE
Mme SAFORCADA à Mme C. RICHARD

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme BATREAU

M. BERNARD souhaite une modification au procès verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2010, il indique ne pas contester la nécessité de tenir compte de l'absentéisme dans le régime indemnitaire, mais il estime que la sévérité du système actuel pourrait être atténuée et souhaite faire des propositions en ce sens.

M. BOURGEOIS après ces modifications déclare le Procès Verbal adopté.